

SEMINAIRE

Les jeunes agissent pour l'inclusion des réfugiés, la tolérance et les droits de l'Homme

Strasbourg, France -- 28 juillet – 7 Aout 2016

Présentation du séminaire

Suite aux nombreuses arrivées de **réfugiés** et demandeurs d'asile en Europe ces derniers mois, de nombreuses structures, associations, services publics et professionnels se retrouvent confrontés au quotidien à une gestion de la diversité et de situations interculturelles souvent difficiles. Or ils n'ont pas nécessairement été préparés et ne possèdent souvent pas les outils qui les aideraient à mieux comprendre et à mieux agir.

Ainsi, pour nombre de professionnels, le rôle et le contenu de l'accompagnement a radicalement changé. Au-delà des barrières linguistiques se posent des questions de compréhension, notamment des différences en termes d'attentes, de valeurs et d'identité, et de gestion de conflit et du stress.

C'est dans l'objectif d'accompagner au mieux les travailleurs de jeunesse et les professionnels du social et du monde associatif de jeunesse que ce séminaire est proposé.

Objectif général

Développer les compétences des responsables associatifs et des animateurs de jeunesse sur l'accueil des réfugiés en les sensibilisant sur les enjeux et les pratiques de différents pays, en les dotant d'outils facilitant l'autonomisation, en renforçant leurs compétences transversales et leur esprit d'initiative et en développant leur réseau afin qu'ils puissent mieux comprendre, conseiller et accompagner les réfugiés.

Objectifs spécifiques

- Stimuler la compréhension, l'analyse des réalités et des situations interculturelles des participants, et le partage de bonnes pratiques ;
- Doter les travailleurs de jeunesse de connaissances et d'outils dans l'accueil et l'accompagnement des réfugiés par le biais du renforcement de leurs compétences et de leur autonomisation ;
- Développer leurs compétences, attitudes et connaissances sur la gestion de la diversité et sur des projets d'inclusion socio-professionnelle pour les réfugiés ;
- Prendre conscience et lutter contre ses propres préjugés et stéréotypes en lien avec d'autres cultures et sur les réfugiés pour œuvrer pour l'égalité et les droits de l'Homme;

- Renforcer les partenariats et les réseaux : création de nouveaux projets basés sur des solutions communes et d'un outil e-booklet sur les bonnes pratiques et les recommandations pour l'inclusion de jeunes réfugiés afin de créer un effet multiplicateur dans les contextes des participants et au-delà.

Groupe cible

Ce séminaire est adressé aux personnes travaillant avec des réfugiés et/ou avec des jeunes (éducateurs, pédagogues, travailleurs sociaux, travailleurs de jeunesse) qui sont confrontés aux problèmes liés à l'accueil des réfugiés, à la discrimination et à l'exclusion.

Date : 28 juillet – 7 Aout 2016

Lieu : Strasbourg, France

Conditions financières

L'hébergement et la nourriture sont entièrement pris en charge durant les dates du séminaire.

Concernant le transport, vous serez remboursé jusqu'au montant maximum autorisé par personne, pour le trajet depuis votre pays jusqu'à Strasbourg (France) et durant les dates du projet (arrivée le 28 juillet 2016, retour le 7 Aout 2016). Le remboursement aura lieu en deux temps.

Durant le séminaire : remboursement de 50% des frais de transports à condition d'avoir :

- envoyé par e-mail la facture et la copie du billet d'avion
- avoir les originaux des factures (visa, billet d'avion, autre charges)
- avoir le ticket d'embarquement, les tickets de train, bus ...

Après le séminaire : après la réception des documents concernant le voyage de retour de tout le monde (ticket d'embarquement, de train, etc.) et après avoir reçu la seconde partie des financements de l'Agence Nationale, les 50% restant seront remboursés par transfert d'argent (pas avant le premier trimestre de 2017).

Frais:

- L'hébergement et la nourriture sont pris en charge par le projet.
- 50€ de frais de participation sera déduit du remboursement des frais de voyage.
- Chaque participant est responsable de son assurance de santé. Cela ne sera pas remboursé par l'organisation d'accueil.

Voyage:

- Les frais de voyage sont calculés par la distance kilométrique du Programme Erasmus+. Les montants réels des frais de transport seront remboursés en respectant les montants à ne pas dépasser dans le tableau ci-dessous.
- Date d'arrivée: 28 Juillet 2016 (avant 19h)
- Date de départ: 7 Aout 2016 (toute la journée)

Pays	Montant maximum à ne pas dépasser (aller + retour)
Suède	360 €
Hongrie	275 €
Turquie	275 €
Ukraine	275 €
Roumanie	275 €
Maroc	360 €
Tunisie	275 €
Espagne	275 €
Liban	360 €
Serbie	275 €
Pologne	275 €
Bulgarie	275 €
Croatie	275 €
Italie	275 €
Algérie	275 €
Allemagne	275 €
Autriche	275 €

Ne seront pas remboursés :

- les frais de renouvellement de passeport
- les frais d'assurance
- les frais en cas de changement de billet d'avion
- les frais en dehors de l'itinéraire de votre pays à Strasbourg
- les frais en dehors des dates du projet
- les différences de prix entre le montant autorisé et le prix de votre billet